

ainsi, par exemple, que l'auteur ne cesse de parler du bonheur des Belges sous le gouvernement d'Albert & d'Isabelle; il admire sur-tout le *courage* & la *fermeté*, la *sagesse* & la *modération* de cette princesse (p. 178): mais elle étoit *superstitieuse* (c'est-à-dire, chrétienne & pieuse). O si cela est, bénissons la *superstition* qui rend les peuples heureux, qui fait chérir & bénir les princes!

*In multiplicatione
iustorum
letabitur
vulgus:
cum impii
sumpserint
principatum,
gemet
populus.*
Prov. 29.
— 1 Août
1785, p.
489.

Malheur à la philosophie qui ne produit rien de tout cela, qui comme l'auteur le remarque lui-même dans plus d'un endroit, ne fait qu'effrayer, ronger, détruire, & bouleverser! Voici quelques passages sur l'aimable gouvernement de ces princes. „ Albert
„ & Isabelle continuerent à regner sur cette
„ partie des Pays-Bas, qui reconnoissoit leur
„ autorité, savoir les Pays-Bas Autrichiens
„ & François d'aujourd'hui. Ces provinces
„ prospérèrent sous leur gouvernement qui
„ fut heureux. L'Archiduc possédoit à un
„ degré éminent les vertus pacifiques qui
„ contribuent tant au bonheur du genre humain : il employa avec succès le tems de
„ repos qui suivit la trêve avec la Hollande,
„ à rétablir ces provinces qui avoient
„ été agitées & désolées par une guerre de
„ 40 ans. Les bonnes loix des anciens princes
„ furent rétablies; on en fit de nouvelles qui furent avantageuses au pays.
„ L'*Edit perpétuel*, loi fort respectée dans
„ les Pays-Bas Autrichiens, fut l'ouvrage
„ de ce regne, sous lequel la jurisprudence
„ fut réglée & la tranquillité des citoyens
„ assurée. La pureté des mœurs, l'ordre,
„ regnerent à la cour d'Isabelle & d'Albert,
„ & la satisfaction que ressentoit le peuple